



INSPECTION / RINÇAGE DES BORNES D'INCENDIE

QUAND : SEMAINE DU 29 MAI 2023

Cette opération permet de s'assurer de la qualité de notre réseau de protection incendie. Lors de ces inspections, le débit d'eau peut être augmenté momentanément dans le réseau et l'eau souillée est expulsée par les bornes d'incendie.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Lors de cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

La municipalité vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore.

N'oubliez pas de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Il est possible que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

**VOUS POUVEZ EFFECTUER LE LAVAGE DES TISSUS ET DE LA
VAISSELLE EN DEHORS DES HEURES DE NETTOYAGE SOIT DE
18 H À 7 H 30.**

Nous vous recommandons de ne pas utiliser d'eau de javel qui a pour effet de fixer la rouille sur les tissus.

Nous nous excusons des inconvénients causés par cette opération et vous remercions de votre bonne collaboration.

La direction